



Projet pédagogique

ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

Présentation aux Candidats
et Terrains de stage

Session 2026-2029

Sommaire

Le métier	2
Un double diplôme.....	2
Le Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé et une Licence sciences de l'éducation	2
En partenariat avec l'Université Paris Nanterre – UPN.....	2
Des objectifs de formation en évolution constante	3
Contenus de formation et certifications par DF	4
La progression pédagogique.....	5
Connaître, expérimenter, analyser, se positionner	5
Le volume horaire.....	5
Promouvoir des valeurs humanistes par la rigueur, l'engagement, la créativité	6
Dimension collective des apprentissages	7
La promotion comme espace de formation	7
La psychopédagogie.....	7
Apprendre à questionner et approfondir les enjeux et le sens de l'accompagnement éducatif	7
Les médiations artistiques et sportives	8
Une spécificité affirmée de l'EFPP	8
L'analyse de pratique au cœur du dispositif de formation.....	8
Surdité	9
Recherche et journées d'étude.....	9
Allègements	9

Pourquoi l'EFPP ?

Un double diplôme (DEETS et Licence sciences de l'éducation) ; une institution à taille humaine ; le souci de promouvoir des valeurs humanistes, l'engagement, la créativité ; une attention soutenue à la dimension collective des apprentissages, à la psychopédagogie, à l'analyse de pratique, à la place donnée aux médiations éducatives (artistiques et techniques). Une volonté de s'approprier les usages numériques et de renforcer les pédagogies actives pour répondre aux nouveaux enjeux de la formation et de la professionnalisation.

Le métier

L'éducateur technique spécialisé (ETS) est un professionnel du travail social. Il intervient, dans le cadre de missions institutionnelles, en matière d'intégration sociale et d'insertion professionnelle auprès des personnes présentant un handicap ou des difficultés d'ordre social ou économique.

Exerçant auprès de jeunes en situation de handicap ou vulnérables, il agit pour l'inclusion dans les parcours de formation. Il assure un accompagnement éducatif de ces personnes par l'encadrement d'activités techniques et les apprentissages qui s'y réfèrent. Il veille à la place de chacun au sein du groupe et en assure sa cohésion.

Il assure des missions, de l'enfant à l'adulte, dans des structures et dispositifs sociaux, médico-sociaux, du secteur de l'insertion, dans les entreprises s'inscrivant dans une démarche de formation tout au long de la vie.

Il favorise l'instauration d'une relation éducative avec la personne et la fait vivre dans une démarche réflexive.

Un double diplôme :

Le Diplôme d'Etat d'Éducateur Technique Spécialisé et
une Licence sciences de l'éducation

En partenariat avec l'Université Paris Nanterre – UPN –

- La licence permet de poursuivre en master, c'est la raison pour laquelle les étudiants formés par l'EFPP valideront simultanément le diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé une licence Sciences de l'éducation ;
- L'ensemble de la formation est dispensé à l'EFPP ;
- L'initiation à la recherche sera conduite par des docteurs ou doctorants ;
- Les modalités de cours organisés avec l'UPN alterneront entre des cours médiatisés (à distance) complétés par des TD en présentiel.

Des objectifs de formation en évolution constante

La formation prépare en trois ans au **diplôme d'État technique spécialisé**. Elle est reconnue de niveau 6.

La formation poursuit quatre objectifs principaux :

- **Donner** aux étudiants les **outils** théoriques, pratiques et méthodologiques indispensables à la construction de leur culture professionnelle ;
- **Former** les étudiants à rendre compte de leurs choix éducatifs et pédagogiques au regard des missions et de leurs projets ;
- **Rendre** les étudiants attentifs à la **complexité** du travail social selon une approche transdisciplinaire et partenariale ;
- **Acquérir** une identité professionnelle favorisant l'engagement, le sens critique, la curiosité intellectuelle, la créativité et la mise en commun avec d'autres professions.

Pour soutenir sa démarche de professionnalisation, l'étudiant doit :

- **Développer** des capacités d'expertise éducative, technique et pédagogique dans le champ de l'éducation spécialisée ;
- **S'engager** dans une relation éducative et d'accompagnement en construisant un lien de confiance favorisant le développement de l'autonomie dans les apprentissages, mais également les parcours d'inclusion professionnelle des personnes accompagnées. Il apprend à coconstruire l'accompagnement éducatif avec les personnes, et à les rendre acteurs de leur prise en charge ;
- **Adapter** ses interventions aux différentes populations pour lutter contre les risques d'exclusion, mener des actions de prévention, favoriser des situations d'apprentissage adaptées pour le développement des compétences des personnes ou du groupe notamment dans le cadre de parcours d'insertion socioprofessionnelle ;
- **Maintenir** une réflexion éthique tout en interrogeant son positionnement professionnel ;
- **Se soucier** de sa capacité : à travailler en équipe, en partenariat et réseau, à développer des connaissances et des techniques spécifiques, à élaborer, à mettre en œuvre mais aussi évaluer des projets éducatifs et sociaux.

Des espaces de formation dits de positionnement professionnel (analyse des pratiques, tutorats et bilans individuels etc.) soutiennent cette démarche de professionnalisation.

Cela se traduit notamment par un accompagnement individualisé dans les écrits et le parcours de formation.

Contenus de formation et certifications par DF

BC1 – Concevoir et conduire un accompagnement éducatif et technique spécialisé dans une visée d'insertion socio-professionnelle (504 h)

Le champ d'intervention de l'éducateur technique spécialisé

La relation éducative d'accompagnement des parcours d'insertion socio-professionnelle

Organisation de l'espace de travail et d'activité

La coordination de l'accompagnement éducatif

Epreuves du diplôme

- Epreuves de contrôle continue définies dans le cadre du projet pédagogique
- Une épreuve conclusive qui consiste en la rédaction et la soutenance d'un dossier d'analyse du parcours de formation et de réflexion sur le métier. Elle s'inscrit dans une perspective réflexive du candidat sur ses expériences, l'évolution de ses compétences et sa posture professionnelle tout au long de son parcours. Elle prend la forme d'une production écrite de 25 à 30 pages.

BC2 – Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504 heures)

- Individus, groupes et société
- L'accompagnement individuel et collectif en travail social
- Ethique et réflexivité

Epreuves du diplôme

- Epreuves de contrôle continue définies dans le cadre du projet pédagogique

BC3 – S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252 h)

- L'action publique et ses transformations
- Acteurs, dynamiques de territoire et transition écologique
- Démarche d'enquête et d'initiation à la recherche

Epreuves du diplôme

- Epreuves de contrôle continue définies dans le cadre du projet pédagogique

BC4 – S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245 h)

- Sociologie, psychologie et droit du travail
- Travail collaboratif et autonomie professionnelle
- Communication professionnelle et usages numériques
- Langues et cultures étrangères
- Amélioration continue des pratiques et démarche qualité

Epreuves du diplôme

- Epreuves de contrôle continue définies dans le cadre du projet pédagogique

La progression pédagogique :

Connaître, expérimenter, analyser, se positionner

Quatre indicateurs permettent d'évaluer la montée en compétence :

- **Connaître** : apports de connaissances, découverte et compréhension de nouvelles notions.
- **Expérimenter** : acquisition de compétences au travers la formation pratique mais aussi de mises en situation, de médiations éducatives, de techniques d'entretien etc...
- **Analyser** : savoir analyser tout au long de la formation les apports théoriques et pratiques, argumenter, formaliser et identifier les concepts transférables à différentes situations.
- **Se positionner** : il s'agit ici de porter une attention particulière à son positionnement en tant que futur professionnel engagé dans l'action d'accompagnement. Tout au long de son parcours, il est fondamental d'apprendre à analyser les interactions qui sous-tendent la relation éducative mais aussi la relation pédagogique et professionnalisante avec le public accompagné. Une attention est portée au positionnement éthique du travailleur social.

Les formateurs responsables des DF construisent la progression pédagogique, suivant l'alternance intégrative (cours/formation pratique) pendant trois ans. A chaque semestre, les évaluations formatives permettent d'évaluer la progression de l'étudiant sur chacun des domaines de compétences.

Ces indicateurs contribuent à ce que l'étudiant perçoive mieux les apprentissages qu'il rencontre, soit en mesure de les élaborer et de les restituer.

Le volume horaire



Pour favoriser l'alternance et la dynamique de professionnalisation, des semaines de regroupements à l'EFPP ponctuent les périodes de formation pratique.

Promouvoir des valeurs humanistes par :

La rigueur, l'engagement, la créativité

« La pratique éducative s'accompagne d'un étonnement incessant sur ce qui peut surgir d'une relation et ce qui peut l'*humaniser* sans se départir de la mission qui la justifie »². Dans ce cadre, l'EFPP s'attache à préserver le sens de l'action en favorisant une tension constructive entre les enseignements et une pratique professionnelle. Les étudiants sont invités à prendre appui sur leurs réflexions, leurs expériences pratiques et leur créativité pour construire eux-mêmes et avec les autres, dans la confrontation et le partage, les réponses aux questions soulevées et aux difficultés rencontrées.

L'accompagnement éducatif et technique ne peut se faire sans un réel *engagement* de l'éducateur : durant les périodes de formation pratique avec les personnes accompagnées, lors des séquences de formation, au travers des travaux en petits groupes, de mises en situation sur le terrain mais aussi de leur participation aux différentes instances de l'EFPP.

La complexité des relations humaines (en particulier lorsque l'on s'adresse à des personnes en situation de vulnérabilité) nécessite de la *rigueur* dans les apprentissages. Ces derniers, afin d'acquérir les compétences professionnelles attendues, s'articulent constamment autour des savoirs dans le champ de l'éducation et de l'action sociale.

Engagement et rigueur ne peuvent être dissociés de la *créativité*. La formation vise également à ce que chaque étudiant s'approprie, de façon singulière, les contenus théoriques et pratiques, qu'il puisse développer sa créativité et la mettre au service de sa mission pour répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées.

L'EFPP se propose d'accompagner les futurs professionnels de l'action sociale et médico-sociale, dans l'acquisition de ces valeurs, en référence au respect fondamental de la personne et de son libre arbitre.

² POIRIER Philippe (2016), Le moment éducatif : le pouvoir d'agir au risque de la rencontre, Chronique Sociale.

³. Journées de l'accompagnement socio-éducatif.

⁴. Bureau des étudiants.

Dimension collective des apprentissages :

La promotion comme espace de formation

L'EFPP accorde une importance significative à la dimension collective des apprentissages qui s'adressent autant à des promotions qu'à des groupes et à des personnes.

La promotion réunit les étudiants d'un même cursus sur une même année. Elle permet d'expérimenter la vie de groupe et le travail en équipe tout en se familiarisant avec les apports de la psychologie sociale, afin d'apprendre à porter un regard distancié sur les effets produits par la vie de groupe. Les modalités pédagogiques de travail en sous-groupes participeront aussi à ce mouvement de constitution d'un collectif.

La psychopédagogie :

Apprendre à questionner et approfondir les enjeux et le sens de l'accompagnement éducatif à l'insertion socio-professionnelle

L'approche **psychopédagogique** permet à l'étudiant, de manière progressive, d'apprendre à questionner et approfondir le sens des relations socio-éducatives qu'il tisse avec les personnes accompagnées. La complexité de l'intervention se caractérise par l'articulation entre une action réfléchie, le nécessaire engagement du professionnel (sans lequel il n'y aurait pas de rencontre possible) mais aussi la prise en compte de la singularité des personnes accompagnées et du contexte d'intervention.

Pour cela, les étudiants :

- Bénéficient d'enseignements théoriques qui s'articulent en permanence avec l'expérience de terrain.
- Découvrent les publics et construisent leur expérience de terrain en les reliant aux apports théoriques.
- Travaillement leur disponibilité à l'autre, leurs rapports au savoir, aux apprentissages, à l'activité professionnelles pour mieux accompagner, notamment grâce à des espaces de réflexion tels que les groupes d'analyse des pratiques (GAP), les bilans individuels et collectifs.

Les médiations : Une spécificité affirmée de l'EFPP

Spécificités affirmées de la démarche pédagogique de l'EFPP, les **médiations éducatives** restent des outils privilégiés pour favoriser la rencontre éducative. Formé à **l'observation**, l'étudiant aura à les intégrer au quotidien dans son travail de stage afin de rechercher les ajustements à son action éducative et à son positionnement professionnel.

Les médiations permettent d'expérimenter un processus de créativité, de découvrir des techniques réutilisables en situation professionnelle, mais aussi de prendre confiance en soi, se découvrir et découvrir l'autre

Les ateliers **d'expression artistique** sont centrés autour de trois grands thèmes : le corps expressif (théâtre, danse, chant, musique etc.), la transformation de la matière (dessin, arts plastiques, poterie, marionnettes etc.) et l'image (photographie, vidéo etc.)

L'analyse de pratique au cœur du dispositif de formation

L'analyse de la pratique jalonne l'ensemble du cursus de formation. Elle prend la forme d'un travail de groupe restreint animé par un formateur. Dans cet espace se travaille pour chaque étudiant, la prise de conscience de son implication personnelle sur le terrain, la verbalisation de celle-ci et, par-là, les différentes dimensions de la relation éducateur/personne concernée et ses conséquences. Cette analyse se construit progressivement et dans le respect de chacun. Elle contribue à développer une plus grande sensibilité aux phénomènes relationnels et une meilleure compréhension de sa propre implication émotionnelle. L'élaboration de sa pratique au sein d'un groupe préfigure le futur travail d'équipe.

Les séquences proposées permettent également, à partir des situations rapportées par les étudiants, d'articuler les notions théoriques avec la pratique professionnelle de mobiliser les capacités d'écoute, de liaison, d'anticipation, d'argumentation, dans l'objectif commun de s'exercer à la rigueur d'une réflexion menée en équipe. Il s'agit de clarifier ses conceptions de l'enfant, du jeune, de la famille, du processus d'apprentissage, de travail et de l'institution pour mieux **en**rendre compte.

Surdité

L'EFPP accueille depuis plus de trente ans, dans ses effectifs de formation, des personnes sourdes ou malentendantes. Elle étend cette possibilité à la formation ETS. Les étudiants sourds peuvent ainsi bénéficier d'un dispositif de compensation du handicap (soutien pédagogique, interprètes en langue des signes etc.).

Recherche et journées d'étude

L'EFPP conduit des recherches pour adapter, accorder et construire des réponses aux besoins repérés.

Des journées d'études, ouvertes aux professionnels, sont régulièrement organisées.

Allègements

Conformément à l'annexe 3 de l'Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé, les candidats admis en formation peuvent bénéficier d'un allègement de formation qui peut porter sur la période de formation en établissement ou sur la période de formation pratique.

Les allègements sont définis par le tableau de correspondance de l'annexe 3 du présent arrêté et précisés par la commission pédagogique au regard des compétences avérées acquises dans le cadre de la formation ou/et de l'expérience professionnelle du candidat.

Nota bene : l'allègement porte sur un temps de formation mais ne dispense pas de passer l'épreuve conclusive prévue au titre de la validation du BC1.